

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2017

Date de la convocation : 17 février 2017

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des dossiers en cours
  - Logements seniors
  - Projet de réhabilitation du bien immobilier sis 7, Place du Héraut
- Compte-rendu des différentes réunions
- Voirie
- PLU : Contrat d'étude d'urbanisme
- Convention relative à un aménagement de voirie sur le domaine public départemental RD 116 et fixant les conditions de son entretien ultérieur
- Permis d'aménager et étude d'impact concernant le projet de lotissement de la SARL KRISTENSEN MERVENT : point sur l'enquête publique.
- ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural
- Délibérations et questions diverses

Présents : Joël BOBINEAU, Henri GORALCZYK, Evelyne TOUTAIN, Damien SABOURAUD, Denise AUGUIN, Stéphane BONNEAU, Sonia ALLETRU, René-Louis COLAS, Stéphanie ROYER, Fabienne SPENNATO, Claude PICARD, Jacky BELOUIN (arrivée au point 4) et Jackie LARDY.

Absent(e) excusé(e) : Marinette BOBINEAU

Secrétaire de séance : Henri GORALCZYK

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque de la part de l'assemblée. Le compte rendu est approuvé.

### **1- Suivi des dossiers en cours**

#### ☞ Logement seniors

Monsieur le Maire fait part de l'avancer des travaux aux logements seniors. Actuellement les travaux de mitoyenneté sont effectués (reprise de toitures, murs, ...). Les travaux de terrassement débuteront la semaine prochaine. De plus, un câble sera installé prochainement pour fournir le chantier en électricité. La prochaine réunion de travaux est prévue mi-mars. Stéphane BONNEAU fait part de stationnements gênants rue de la Vallée depuis le début des travaux.

#### ☞ Projet de réhabilitation du bien immobilier sis, 7 Place du Héraut

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'installation provisoire du mobilier de l'Office de Tourisme dans les locaux 7 Place du Héraut. Monsieur Ludovic AUGER, architecte MB Conception, prépare actuellement un projet de réhabilitation en 3D qu'il présentera début mars comprenant un chiffrage des travaux. Ce projet inclut l'hypothèse de la démolition du bâtiment acquis par la commune.

### **2- Compte-rendu des différentes réunions**

#### ☞ Rencontre avec Mme LEGOTH, chargée de missions au Département

Monsieur le Maire évoque sa rencontre avec Mme LEGOTH, chargée de mission au Département de la Vendée. Un point sur les projets communaux a été effectué avec elle.

#### ☞ Lotissement le Clos de Bois

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de vente du propriétaire du lotissement le Clos du Bois à la commune afin que celle-ci rachète les lots restant du lotissement.

Une proposition avait été faite en 2011 par la commune pour un montant de 56 900€ qui avait été refusée. Aucune suite n'est donnée à la proposition.

### ➤ Le contrat de ruralité

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la mise en place du contrat de ruralité. Ce contrat regroupera plusieurs aides déjà existantes. La prise de décision sera confiée à la Communauté de Communes Fontenay-Vendée qui redistribuera les aides à ses communes suite à leur demande ci. 6 volets d'action seront possibles :

- Accès aux services et aux soins
- Revitalisation des centres bourgs
- Attractivité du territoire
- Mobilités
- Transition écologique
- Cohésion sociale

### ➤ Recensement des cours d'eau sur la commune

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de la Préfecture, qui suite à une instruction du Gouvernement, souhaite qu'au sein des communes soit créé un groupe d'acteurs locaux qui identifierait les cours d'eau sur le territoire. Les critères à prendre en compte sont définis par le code de l'environnement (article 215-7-1), à savoir 3 critères cumulatifs suivants :

- La présence et la permanence d'un lit naturel à l'origine
- L'alimentation par une source
- Débit suffisant une majeure partie de l'année

Ce travail s'appuierait sur des cartes réalisées par la DDTM qui a identifié préalablement le réseau hydrographique sur la commune. Ce travail nécessite une vraie connaissance du territoire et doit donc être d'initiative locale, en impliquant les acteurs communaux. Monsieur le Maire constituera une commission prochainement.

## **3- Voirie**

Concernant la remise en état de la chaussée sur la commune, Monsieur Damien SABOURAUD fait part de trois devis comprenant des travaux :

- Chemin du Chêne Tord (340 mètres)
- Chemin du Moulin à Tan (710 mètres)
- Chemin de la Clavelière (900 mètres)
- Entrée du chemin du Portail.

Devis entreprise MIGNE : 35 101€ HT

Devis entreprise COLAS : 39 127.70€ HT (ou 39 149€ HT en enrobé à froid)

Aucune entreprise n'est sélectionnée lors de la réunion de conseil car une négociation des prix sera effectuée prochainement par Monsieur SABOURAUD.

## **4- PLU : Contrat d'étude d'urbanisme**

### ➤ Modification du PLU

Monsieur le Maire fait un point sur les modifications du PLU qui avaient été commandées à l'agence VOIX MIXTES. Sont retenues comme modifications possibles :

- La reclassification d'une partie de l'ancien Camping du Chêne Tord en zone U qui permettrait à l'ONF de construire un bâtiment.
- La modification d'un zonage limitrophe à la carrière et à l'habitation de Monsieur CLOCK qui l'empêche de réaliser une extension d'habitation.
- L'adaptation du PLU pour permettre aux acheteurs de maisons en zone Agricole de faire des modifications sur leur parcelle bien qu'ils ne soient pas agriculteurs.

Si la commune souhaite donner suite à la proposition de contrat d'étude d'urbanisme, le coût s'élève à 4 900€ HT. Chaque réunion supplémentaire induira un coût de 350€ HT.

#### ➔ PLUi

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de prendre une délibération concernant la mise en place d'un PLUi sur le territoire de la Communauté de Communes Fontenay-Vendée. Après avoir présenté le PLUi, qui sera mis en place en 2020 si les communes du territoire ne sont pas plus de 7 à voter contre son installation, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de voter.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec :

- 3 votes pour
- 5 votes contre
- 5 abstentions

- **REFUSE** la mise en place d'un PLUi sur la Communauté de Communes Fontenay-Vendée.

#### **5- Convention relative à un aménagement de voirie sur le domaine public départemental RD 116 et fixant les conditions de son entretien ultérieur**

Monsieur le Maire fait part de la proposition du département concernant l'instauration d'une convention entre le département, la Communauté de Communes et la commune de Mervent, relative à l'aménagement de voirie pour la sécurisation de l'accès à la base de loisirs sur la RD 116. Pour laquelle il convient de définir par une convention la répartition des charges d'entretien.

La présente convention a pour objet :

- d'autoriser la Communauté de Communes à réaliser sur le domaine public routier départemental les aménagements désignés dans la convention,
- d'en fixer les conditions techniques de réalisation,
- de déterminer la participation financière de Département, le cas échéant,
- de définir les modalités et les responsabilités d'entretien de ces aménagements et de la section comprise entre le PR 7+960 et le PR 8+460 entre le département, la Communauté de Communes et la commune de Mervent,
- de permettre au maître d'ouvrage de percevoir le fonds de compensation de la TVA au titre de cette réalisation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention relative à un aménagement de voirie sur le domaine public départemental RD 116 et fixant les conditions de son entretien ultérieur.

Monsieur le Maire signale que la fin des travaux de sécurisation est prévue pour fin juin.

#### **6- Permis d'aménager et étude d'impact concernant le projet de lotissement de la SARL KRISTENSEN MERVENT : point sur l'enquête publique**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du retour sur l'enquête publique. Un habitant limitrophe du projet de lotissement a signalé et justifié par écrit son avis réservé pour le projet du fait de la proximité importante à son habitation.

De plus il est nécessaire, d'après le commissaire enquêteur, que la commune s'engage vis-à-vis de la station d'épuration vers laquelle seront redirigées les eaux usées du lotissement. Ainsi que sur l'achat à l'avenir de la partie « City » du lotissement.

## **7- ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention de l'ADMR d'un montant de 1363€ pour l'année 2017. Cette subvention comprend les frais de secrétariat, d'action sociale et de frais de chauffage du local.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCORDE** une subvention de 1363€ à l'ADMR pour l'année 2017

## **8- Délibérations et questions diverses**

### **☞ Point sur les travaux réalisés à l'école**

Monsieur Henri GORALCZYK fait part au Conseil Municipal des travaux réalisés dernièrement à l'école :

- Réalisation de travaux sur le plafond de la cantine.
- Transformation des anciens toilettes de filles en local de stockage pour jardinage.
- Construction d'un cabanon pour les bottes et autres matériels de jardinage par les services techniques.
- Déplacement de mobilier suite à la demande des enseignantes.
- Installation de films sur les fenêtres rendant les enfants non visibles de l'extérieur suite aux consignes « vigipirate ».
- Achat d'un tue mouche électrique.

Reste à réaliser comme travaux :

- La mise en place de téléphones en réseau dans chaque classe.
- La réalisation de peinture sur les murs de la cuisine, de la plonge, de la réserve et du vestiaire de la cantine.

### **☞ Travaux à la supérette**

Monsieur le Maire fait part de sa prise de contact avec l'entreprise POCHON pour des questions de maintien de la décennale du complexe commercial suite aux travaux projetés à la supérette par Monsieur Jacky BELOUIN. Celui-ci informe le Conseil Municipal que l'entreprise qui effectuera les travaux sera l'entreprise VENANT.

### **☞ Installation des compteurs linky**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur l'installation de compteurs Linky sur la commune de Mervent.

### **☞ Caution de la salle de Mairie**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote pour la mise en place d'une caution d'un montant de 100€ pour toute location de la salle des fêtes de la Mairie à partir du jour de la délibération.

### **☞ Fuite d'eau dans local technique**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une fuite d'eau survenue dans le local technique, situé à côté du complexe commercial, suite à une mauvaise manipulation de vanne. Après dégrèvement de la part de SAUR sur la partie assainissement collectif et eau potable consommée, la facture s'élève à 2 226,14€ TTC. Monsieur le Maire interroge le Conseil Municipal sur les suites à donner, sachant que l'assurance de Monsieur Jacky BELOUIN ne peut prendre en charge la fuite.

### **☞ Informations diverses**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- Du nettoyage du parc derrière l'église avec l'installation future de plantes aromatiques et/ou de fleurs.
- De la demande de l'AFN pour l'installation d'une plaque commémorative. Le choix de la localisation de l'installation se porterait sur le parc de l'église. Voir maintenant les tarifs.

- De l'envoi d'un courrier à l'entreprise GAUTRON, maçon du complexe commercial, concernant une demande de prise en charge des frais induits à la malfaçon du réseau d'assainissement, pour lequel Bodin Assainissement est intervenu plusieurs fois.
- De la visite prochaine de l'architecte BURBAN pour la prise de mesures pour les travaux d'accessibilité des ERP
- De sa visite effectuée à la carrière. Celle-ci est à mi-remplissage et devrait être prochainement pleine. Un système de pompe permettra de rejeter l'eau dans le barrage en cas de besoin.
- De la visite prochaine d'une infirmière qui souhaiterait travailler en libéral sur la commune.
- De la construction d'une nouvelle prison à Fontenay-le-Comte

La séance est levée à 00h00.

**Prochaine réunion de conseil : vendredi 24 mars 2017**